Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse

de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 6 (1960)

Heft: 1

Rubrik: Chronique fédérale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE FÉDÉRALE

* * *

Le nouveau gouvernement de la Confédération Helvétique

La date du 17 décembre 1959 restera gravée dans l'histoire de la Confédération telle qu'elle a été reconstituée en 1848. Pour la première fois, quatre membres des sept du Conseil fédéral ont été élus le même jour. A vrai dire, en 1875, quatre conseillers fédéraux furent élus en une semaine, trois d'abord, le quatrième une semaine plus tard. Mais, cette fois-ci, la majorité du Gouvernement a été renouvelée en un matin, et, ce qui peut être considéré comme un tournant dans cette histoire, c'est le fait que deux socialistes sont entrés au Gouvernement dorénavant composé de deux conservateurs, deux radicaux, deux socialistes et un agrarien. En plus de cela, le premier représentant des cantons primitifs, qui furent à l'origine de la Confédération de 1291, a été admis dans le cercle des gouvernants.

Quatre sièges vacants.

Philippe ETTER

Au mois de mai 1959, M. Philippe ETTER, élu au printemps 1934, a fêté son jubilé d'agent comme membre du Gouvernement fédéral. D'année en année, son prestige allait grandissant. Cet homme, à la fois modeste et clairvoyant, fervent catholique et père de dix enfants, profondément enraciné dans le sol helvétique, patriote ardent, modéré dans ses propos et esprit conciliateur, débater de grande classe et pourtant toujours prêt à tendre la main à ses adversaires pour trouver un compromis acceptable, a eu la chance de réaliser quelques-uns des plus grands projets de son département de l'intérieur, notamment l'assurance-invalidité et la construction des grandes routes nationales qui sont en cours. Quatre fois Président de la Confédération, renonçant une cinquième fois en faveur de son ami Thomas Holenstein, M. ETTER fut le modèle du magistrat digne et affable. Il avait depuis longtemps pris la décision de se retirer après les élections du Conseil national.

Hans STREULI

M. Hans STREULI, le grand argentier de la Confédération, a accepté ce mandat après la démission inattendue du conseiller fédéral socialiste, Max Weber, en 1953. Après vingt ans de service comme Directeur des Finances du Canton de Zurich, M. STREULI, le Président de l'Exposition nationale de 1939, s'était fixé un

but, celui de réaliser la réforme fiscale de l'Etat fédéral. Le peuple et les cantons lui ayant fait confiance, il s'est retiré à l'âge de 67 ans et demi, entouré du respect universel des milieux politiques, malgré son attitude ferme et énergique face aux multiples demandes à l'adresse des finances publiques. D'entente avec M. Etter, il s'est retiré en faisant allusion à la possibilité de faire élire deux socialistes, afin de donner satisfaction aux revendications du plus grand parti politique suisse.

Thomas HOLENSTEIN et Giuseppe LEPORI

Mais, entre-temps, deux conseillers fédéraux, M. Thomas HOLENSTEIN, Chef du département de l'économie publique, et M. Giuseppe LEPORI, Chef du département des postes et chemins de fer, tous deux élus en 1954, ont été frappés par la maladie due en grande partie à la charge de leur office. Tout en espérant retrouver leur santé, ils ont été obligés de suivre le conseil de leurs médecins et de se résigner. M. HOLENSTEIN était l'homme le plus judicieux, travailleur infatigable, extrêmement consciencieux. M. LEPORI, avec son tempérament tessinois, s'était lancé dans les problèmes les plus divers de son dicastère des transports. Il a été à même de créer une nouvelle loi sur les chemins de fer et d'assurer l'avenir des Compagnies de chemins de fer privées, ainsi que de la Compagnie nationale aérienne Swissair, en lui procurant des aérodromes suffisants, à Zurich, à Bâle et à Genève. Vice-Président du Conseil, il aurait dû passer Président de la Confédération en 1960. Ce fut pour lui une décision dure que de renoncer à son activité fructueuse à l'âge de 57 ans. M. HO-LENSTEIN se retire à l'âge de 63 ans.

Adieux émouvants.

Le Parlement leur a fait des adieux, inoubliables, à ceux qui, le 17 décembre, ont assisté à la cérémonie précédant l'élection. Rarement j'ai vu une telle émotion, et bien des hommes politiques, militants et durs, ont eu de la peine à cacher leurs larmes. Le Président Gaston Clottu dirigea la séance avec une dignité rare dans le domaine aride de la politique fédérale. Et quand M. Philippe Etter se leva pour prendre congé des Chambres, après des dizaines d'années de travail commun, cet orateur de grande classe termina son mandat par une allocution aussi touchante que profonde.